LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT 2026/2027

Avec le soutien financier de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

LA
FORMATION

www.chu-lyon.fr

.....1
SOMMAIRE ..... **Erreur ! Signet non défini.**
1 Mot de bienvenue 3
2 Les Hospices Civils de Lyon -HCL 4
2.1 Présentation générale 4
2.2 Schéma de localisation des groupements hospitaliers des HCL 5
2.3 Les sites 5
2.4 Actions des soins (2024) 5
2.5 La gouvernance 6
2.6 La Direction des Ressources humaines et de la Formation (DRHF) 6
3 Présentation du département de développement de la formation initiale et intégration professionnelle 7
3.1 Le périmètre : 9 écoles et instituts de formation paramédicale 7
3.2 L'organigramme 8
3.3 Des équipes au service de votre réussite 8
4 Un projet de transformation au service des professionnels de santé de demain 9
5 Votre environnement de formation 9
5.1 Démarche qualité/gestion des risques et amélioration continue 9
5.2 Centre de ressources documentaires et outils numériques 10
5.3 Vie étudiante et service aux apprenants 10
6 Réussir sa formation : accompagnement et inclusion 10
6.1 Accompagnement des apprenants en situation de handicap 10
6.2 Qualité de vie en formation et bien-être 11
6.3 Lutte contre la précarité étudiante 11
7 Une formation responsable et ouverte sur le monde 11
7.1 Un engagement social et environnement des HCL 11
7.2 Coopération nationale, internationale et mobilité internationale des apprenants 12
8 Sécurité , prévention et expression des apprenants 12
8.1 Prévention des violences sexistes et sexuelles 12
8.2 Signalement des événements indésirables et des VSST 12
8.3 Cellule Locale des Evènements Indésirables (CLEI) 12
8.4 Réclamations et médiation 12
9 Vos interlocuteurs ..... **Erreur ! Signet non défini.**
10 Présentation de votre institut ou école ..... **Erreur ! Signet non défini.**
(Spécifique à chaque institut : partie à renseigner) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
10.1 Le personnel 13
10.2 Le fonctionnement 14
10.3 Les horaires 15
10.4 Le projet pédagogique 16
10.5 Eléments organisationnels 16
11 Définitions et abréviations 16
12 Documents Associés 17

1 Mot de bienvenue

Bienvenue au sein de notre institut de formation !

Vous débutez aujourd'hui une étape importante de votre parcours, qu'il s'agisse d'une première formation après le baccalauréat, d'une réorientation ou d'un projet de reconversion professionnelle. Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous accompagner dans cette aventure, riche en découvertes, en apprentissages et en rencontres.

Choisir une formation paramédicale, c'est s'engager dans un métier porteur de sens, fondé sur des valeurs humaines fortes, au service des patients, des usagers et de la société. Au cours de votre parcours, vous développerez des compétences professionnelles, mais également votre capacité à réfléchir, à collaborer et à évoluer au sein d'environnements de santé en constante transformation.

Afin de faciliter votre intégration et de vous accompagner dans vos premiers pas au sein de l'institut, ce livret a été conçu comme un guide de référence. Vous y trouverez les informations essentielles sur l'organisation de votre formation, la vie de l'institut, les ressources mises à votre disposition ainsi que les interlocuteurs qui pourront vous accompagner tout au long de votre cursus.

L'ensemble des équipes de direction, pédagogiques, administratives et logistiques est mobilisé pour créer un environnement d'apprentissage bienveillant, stimulant et propice à votre réussite. Chacun de vos questionnements trouvera une oreille attentive et un accompagnement adapté.

Nous vous souhaitons une excellente formation, pleine d'enrichissements personnels et professionnels, et beaucoup de réussite dans la concrétisation de votre projet.

Bienvenue parmi nous et très belle année de formation !

Ghislaine PERES-BRAUX

Directrice Coordinatrice Générale
Département du Développement de la Formation Initiale
et de l'Intégration Professionnelle (DDFIIP)

2 Les Hospices Civils de Lyon -HCL

2.1 Présentation générale

Les Hospices Civils de Lyon (HCL), deuxième centre hospitalo-universitaire français, constituent un acteur majeur du système de santé. Ils assurent des missions de soins, de prévention, de formation et de recherche au service de la population.

Forts de plus de 200 ans d'histoire médicale, les HCL regroupent 13 hôpitaux publics d'excellence couvrant l'ensemble des disciplines médicales, chirurgicales et médico-techniques. En tant qu'établissement public de santé et centre hospitalo-universitaire, ils ont pour mission de garantir à tous un accès aux soins, sans discrimination, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les HCL rassemblent une communauté de plus de 24 000 professionnels, soignants et non soignants, engagés quotidiennement au service des patients, de leurs proches et de l'innovation en santé.

La recherche occupe une place essentielle au sein des HCL. En lien étroit avec leurs partenaires universitaires et hospitaliers, les HCL contribuent au développement des connaissances, à l'innovation et aux avancées médicales et thérapeutiques, au bénéfice des patients.

Présents sur l'ensemble du territoire lyonnais, les HCL offrent une grande diversité d'activités et d'expertises.

Leurs établissements assurent à la fois :

- la prise en charge des pathologies courantes ;
- le développement de parcours de soins innovants et ambulatoires ;
- la prise en charge de pathologies complexes, rares ou nécessitant un haut niveau d'expertise ;
- l'animation de nombreux centres de référence et centres experts à l'échelle nationale.

Cette implantation territoriale, illustrée dans le schéma ci-après, permet aux HCL d'être au plus près des besoins de santé de la population tout en garantissant une offre de soins de haut niveau.

2.2 Schéma de localisation des groupements hospitaliers des HCL

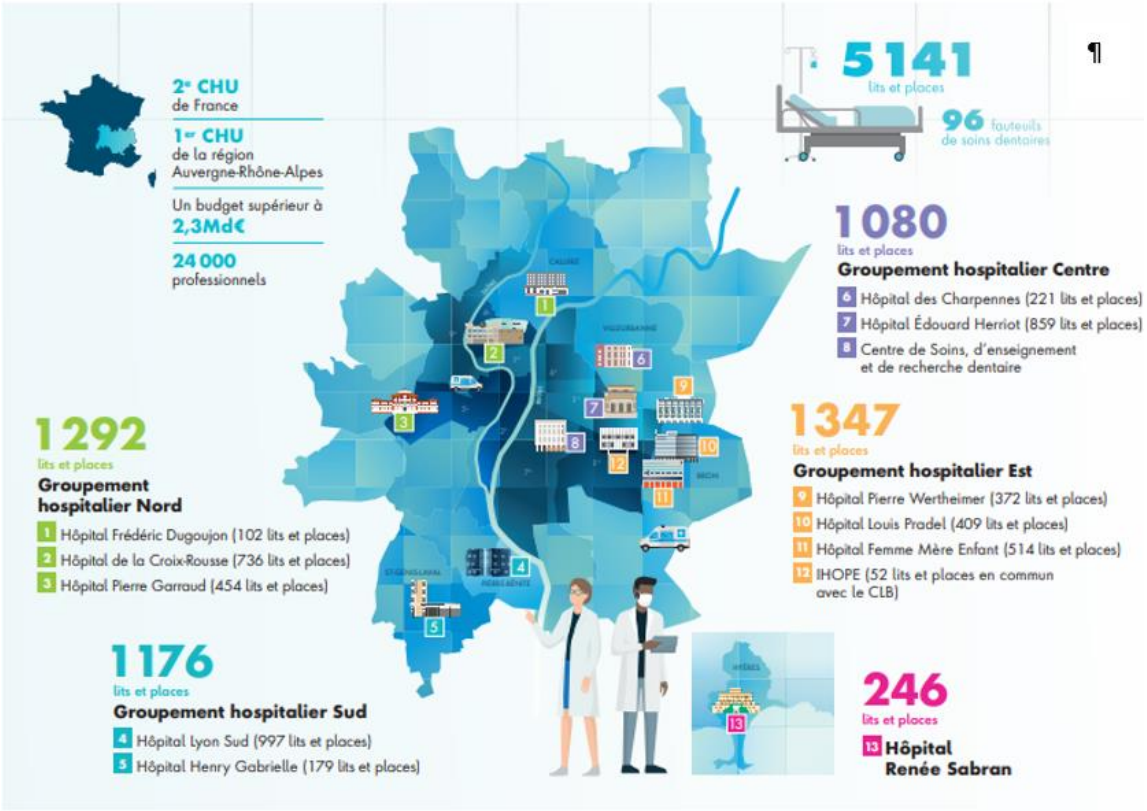

Données 2024

2.3 Les sites

Les instituts de formation paramédicale sont implantés sur deux sites principaux des Hospices Civils de Lyon :

- Le site de Lyon Centre, situé à proximité des établissements hospitaliers du centre-ville ;
- Le site de Lyon Sud, au cœur d'un environnement hospitalo-universitaire reconnu.

L'implantation des formations au sein des HCL permet aux apprenants d'évoluer dans un environnement riche, au contact d'équipes pluridisciplinaires, d'activités de soins variées et d'expertises reconnues, favorisant ainsi leur professionnalisation tout au long de leur parcours.

2.4 Actions des soins (2024)

2.5 La gouvernance

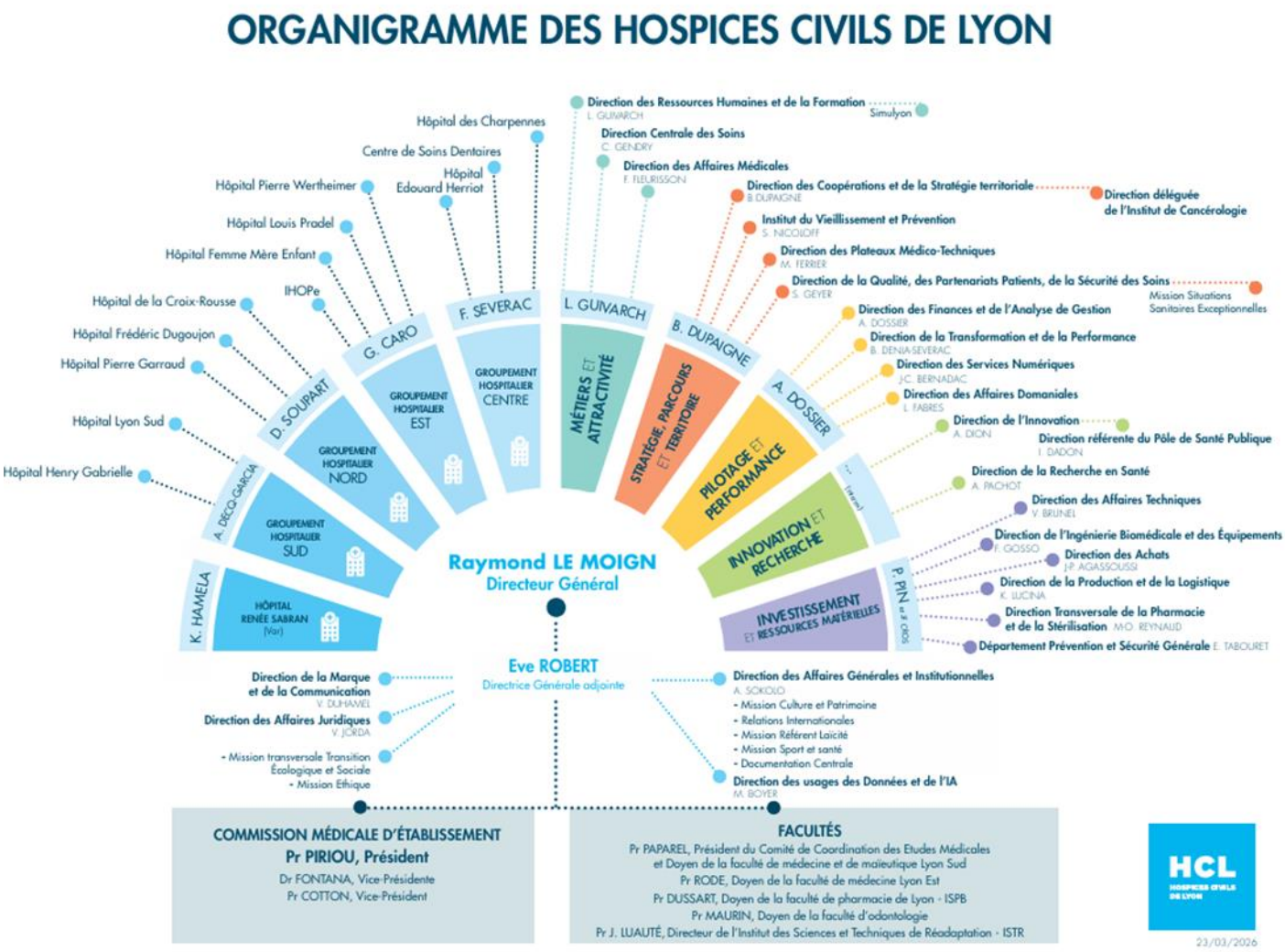

2.6 La Direction des Ressources humaines et de la Formation (DRHF)

La Direction des ressources humaines et de la Formation des HCL assure la gestion des ressources humaines des personnels non médicaux et pilote les politiques de formation de l'établissement. À ce titre, elle accompagne le développement des compétences tout au long de la vie professionnelle et coordonne également les dispositifs de formation paramédicale initiale, participant ainsi à la formation des futurs professionnels de santé.

La fonction Ressources Humaines est organisée de manière déconcentrée et coordonnée afin de répondre au plus près des besoins des professionnels et des apprenants. Elle s'articule autour de quatre départements, placés sous la responsabilité d'un directeur adjoint :

- Département Pilotage RH et Transformation digitale de la fonction RH ;
- Département Accompagnement professionnel et Formation continue ;
- Département Carrières et Parcours professionnels ;
- **Département du Développement de la Formation Initiale et de l'Intégration Professionnelle (DDFIIP)**, chargé notamment de coordonner et d'accompagner les formations paramédicales initiales au sein des HCL.

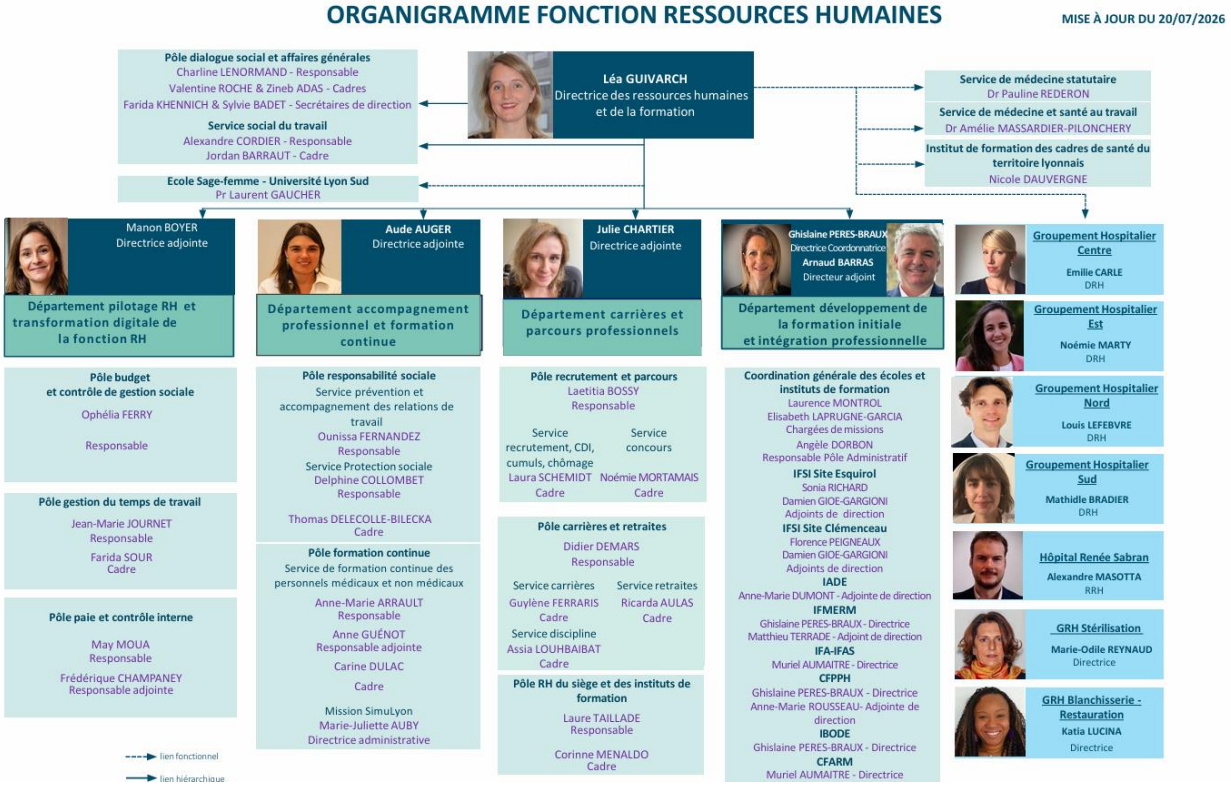

3 Présentation du département de développement de la formation initiale et intégration professionnelle

Le Département du Développement de la Formation Initiale et de l'Intégration Professionnelle (DDFIIP) est piloté par une directrice des soins, coordonnatrice générale des soins, assistée d'un directeur coordonnateur général des soins adjoint. Il assure la coordination des différentes filières de formation paramédicale des HCL et contribue à la mise en œuvre d'une politique commune au sein des 9 instituts de formation, fondée sur des orientations partagées, une démarche qualité/gestion des risques harmonisée et un accompagnement cohérent des apprenants tout au long de leur parcours.

3.1 Le périmètre : 9 écoles et instituts de formation paramédicale

Les Hospices Civils de Lyon disposent de 9 écoles et instituts de formation paramédicale, représentant une capacité d'accueil de plus 1700 apprenants à la rentrée 2026. Huit formations conduisant à un diplôme d'État y sont dispensées, permettant chaque année à plus de 600 professionnels de santé d'accéder à l'exercice de leur métier.

Réparties sur deux sites de formation, ces formations couvrent des métiers variés du champ sanitaire :

Site Esquirol

- Institut de Formation des Ambulanciers (IFA) ;
- Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) ;
- Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM) ;
- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ;
- Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEM).

Site Clemenceau

- Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (CFPPH) ;
- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ;
- École d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État (EIBODE) ;
- École d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État (EIADE).

Les instituts des HCL figurent parmi les principaux acteurs de la formation en santé du territoire et bénéficient d'une forte attractivité. À titre d'exemple, les Instituts de Formation en Soins Infirmiers ont enregistré plus 9 500 candidatures via Parcoursup, tandis que l'IFMEM a reçu plus de 2 000 candidatures pour 53 places.

L'enquête d'insertion professionnelle met en évidence un taux d'employabilité proche de 100 % à 6 et 9 mois après l'obtention du diplôme, témoignant de l'adéquation des formations aux besoins du système de santé.

Les formations s'appuient sur des méthodes pédagogiques actives et innovantes visant à développer le raisonnement clinique, la qualité et la sécurité des soins, le travail en équipe pluriprofessionnelle, la réflexivité et l'adaptation aux évolutions des métiers de la santé.

Les apprenants bénéficient d'un accompagnement individualisé assuré par les équipes pédagogiques tout au long de leur parcours de formation.

3.2 L'organigramme

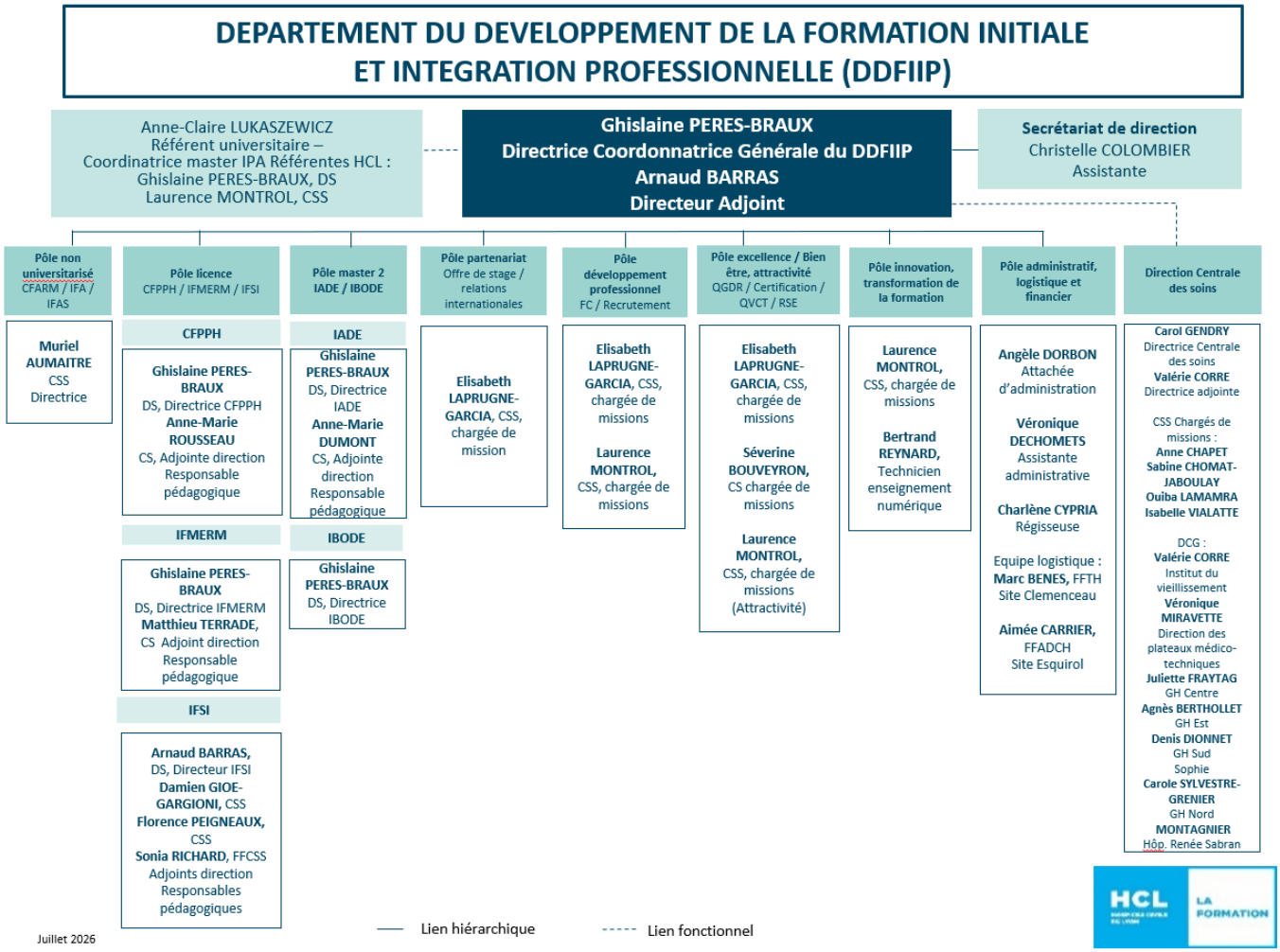

3.3 Des équipes au service de votre réussite

Plus de **135 professionnels** composent les équipes de direction, pédagogiques, administratives et logistiques des instituts de formation.

Les équipes pédagogiques associent des formateurs disposant d'une expertise professionnelle et universitaire reconnue ainsi que de nombreuses qualifications en pédagogie, simulation en santé, numérique, sciences de l'éducation et spécialités de santé. Elles sont également enrichies par l'intervention d'enseignants universitaires et de professionnels en exercice, permettant aux apprenants de bénéficier d'enseignements ancrés dans les réalités du terrain et les évolutions des pratiques.

4 Un projet de transformation au service des professionnels de santé de demain

Les écoles et instituts de formation des Hospices Civils de Lyon s'inscrivent pleinement dans la dynamique du projet stratégique HCL 2035. En cohérence avec les missions hospitalo-universitaires des HCL, ils contribuent à former des professionnels compétents, engagés et capables de répondre aux évolutions du système de santé ainsi qu'aux besoins de la population.

Notre ambition :

Former, accompagner et inspirer les professionnels de santé de demain en conjuguant excellence, innovation, humanisme et responsabilité sociétale

Notre ambition est de proposer une formation d'excellence, fondée sur l'innovation pédagogique, la qualité des parcours d'apprentissage, le développement de l'esprit critique et de la recherche, ainsi que sur la promotion des valeurs humanistes[1] qui caractérisent les métiers du soin. Dans un environnement sanitaire, scientifique et technologique en constante évolution, les instituts accompagnent les apprenants dans l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de leur profession. Ils favorisent notamment l'intégration des usages du numérique, le développement d'une pratique réflexive, le travail en équipe interprofessionnelle, l'ouverture à la recherche et l'adaptation aux enjeux émergents de santé.

Une attention particulière est portée à l'expérience apprenante et à l'expérience patient. L'objectif est de proposer un environnement de formation inclusif, bienveillant et stimulant, permettant à chacun de développer son potentiel et de construire progressivement son identité professionnelle. Cette dynamique s'appuie sur une gouvernance participative associant les équipes, les apprenants et les partenaires institutionnels. Elle est soutenue par une démarche d'amélioration continue de la qualité visant à garantir la pertinence, l'efficacité et l'adaptation permanente des formations aux besoins du territoire.

Enfin, les écoles et instituts de formation développent de nombreux partenariats avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, les établissements de santé, les acteurs territoriaux, les organismes de formation et les réseaux professionnels. Cette ouverture favorise les coopérations nationales et internationales ainsi que les opportunités de mobilité proposées aux apprenants.

5 Votre environnement de formation

5.1 Démarche qualité/gestion des risques et amélioration continue

Les écoles et instituts de formation des HCL sont engagés dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité et de gestion des risques. Cette démarche vise à garantir aux apprenants des conditions de formation sécurisées, adaptées à leurs besoins et conformes aux exigences réglementaires et universitaires. Elle repose sur

[1] Cf politique et charte bientraitance des HCL

l'écoute des apprenants, l'amélioration continue des pratiques pédagogiques, le respect des principes d'éthique et de bientraitance ainsi que la recherche constante de la qualité des prestations proposées.

La certification Qualiopi obtenue sans non-conformité par l'ensemble des instituts témoigne de cet engagement collectif en faveur de la qualité des formations.

5.2 Centre de ressources documentaires et outils numériques

Les apprenants ont accès au Centre de Documentation des HCL, qui travaille en réseau avec les bibliothèques universitaires et les centres de documentation spécialisés en santé.
Les documentalistes accompagnent les étudiants dans leurs recherches documentaires, leurs travaux universitaires et leur initiation à la démarche scientifique.
Les services proposés comprennent notamment :

- l'accueil et l'accompagnement à la recherche documentaire ;
- l'accès aux ressources numériques et bases de données ;
- la mise à disposition de postes informatiques ;
- un appui méthodologique pour les travaux universitaires.

5.3 Vie étudiante et service aux apprenants

Les HCL mettent à disposition des apprenants un environnement favorisant les apprentissages, l'épanouissement personnel et la vie étudiante.
Les apprenants bénéficient notamment :

- d'espaces de détente et de convivialité ;
- de salles de travail et de ressources informatiques ;
- d'un accès sécurisé aux locaux par badge[2] ;
- de locaux dédiés aux associations étudiantes ;
- de lieux de restauration à proximité des sites de formation ;
- d'équipements favorisant les mobilités douces (abris vélos notamment).
-

Des activités de bien-être peuvent également être proposées tout au long de l'année afin de favoriser l'équilibre entre formation et qualité de vie :

- Cours de pilates et séances de sophrologie (nouveauté rentrée 2026 !) :
    - possibilité de s'inscrire à des cours de pilates et séance de sophrologie, gratuitement
    - l'inscription se fait à l'accueil de chaque site, selon les places disponibles
    - es cours débutent la semaine du 7 septembre 2026 à raison d'un cours de pilate par semaine et d'une séance de sophrologie par semaine sur chaque site à 12h45 (salle 008 sur Clémenceau et gymnase sur Esquirol) – hors période de vacances scolaires – information affichées dans les accueils.

6 Réussir sa formation : accompagnement et inclusion

6.1 Accompagnement des apprenants en situation de handicap

Les HCL sont engagés depuis de nombreuses années dans une politique volontariste en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances.

[2] En cas de perte du badge, l'étudiant devra se munir d'un nouveau badge et la perte de ce dernier lui sera facturé selon les tarifs en vigueur aux HCL
[2] La tenue doit être systématiquement remise dans le DAV afin d'être nettoyée dans le cadre du respect des règles d'hygiène, la non restitution de la tenue étudiante prêtée par les HCL entrainera la facturation de cette dernière à l'étudiant selon les tarifs en vigueur aux HCL.

Chaque apprenant en situation de handicap peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé visant à favoriser sa réussite en formation.
Cet accompagnement repose notamment sur :

- des référents handicap identifiés sur chaque site ;
- l'analyse précoce des besoins ;
- la construction d'un plan d'accompagnement personnalisé ;
- la mise en place d'aménagements adaptés lorsque la situation le nécessite ;
- l'accès aux ressources et dispositifs d'accompagnement internes et externes.

Les équipes pédagogiques et les référents handicap accompagnent les apprenants tout au long de leur parcours afin de favoriser leur réussite dans le respect des principes d'équité et d'inclusion.

6.2 Qualité de vie en formation et bien-être

Parce que prendre soin de ceux qui soignent constitue une priorité, les HCL accordent une attention particulière à la qualité de vie en formation.
De nombreux dispositifs contribuent à accompagner les apprenants tout au long de leur cursus :

- suivi pédagogique individualisé ;
- accompagnement psychologique ;
- débriefings pédagogiques après certains stages ;
- sensibilisation à la gestion du stress et à la prévention de l'épuisement ;
- actions de promotion de la santé et du bien-être.

Cette démarche participe à la construction d'un environnement de formation bienveillant, sécurisant et favorable à la réussite.

6.3 Lutte contre la précarité étudiante

Les HCL sont attentifs aux conditions de vie des apprenants et développent plusieurs dispositifs visant à soutenir les étudiants confrontés à des difficultés sociales ou matérielles.
Selon les situations et les filières concernées, plusieurs aides peuvent être mobilisées :

- allocations d'études ;
- prêt de matériel informatique reconditionné ;
- orientation vers les dispositifs de soutien proposés par les collectivités territoriales, les universités et les associations partenaires.
- accès au dispositif ECO'RESTO : accès chaque jour, de 14h à 14h30, à des paniers alimentaires à tarifs réduits. Ces paniers sont composés de plateaux-repas non distribués ainsi que de produits du self arrivant en date limite de consommation. Au-delà de la lutte contre le gaspillage alimentaire, cette démarche représente une contribution concrète et importante des HCL à la lutte contre la précarité étudiante. C'est une action simple, efficace et immédiatement bénéfique pour celles et ceux qui en ont besoin.

7 Une formation responsable et ouverte sur le monde

7.1 Un engagement social et environnement des HCL

Les écoles et instituts de formation s'inscrivent pleinement dans la politique de responsabilité sociétale portée par les HCL.
Cette démarche se traduit par des actions concrètes :

- développement des mobilités douces ;
- réduction des consommations d'énergie et de papier ;
- tri des déchets ;
- sensibilisation aux enjeux environnementaux ;
- déploiement progressif du dispositif « Campus sans tabac ».

À travers ces actions, les HCL souhaitent contribuer à la formation de professionnels de santé conscients des enjeux environnementaux et sociétaux actuels.

7.2 Coopération nationale, internationale et mobilité internationale des apprenants

Les écoles et instituts favorisent l'ouverture internationale des apprenants et des équipes pédagogiques grâce à de nombreux partenariats.
Les mobilités internationales peuvent prendre différentes formes :

- périodes d'études ou de stage à l'étranger ;
- programmes Erasmus+ ;
- stages d'observation ;
- échanges dans le cadre de coopérations institutionnelles.

Ces expériences constituent une réelle opportunité de développement personnel et professionnel en permettant la découverte de nouvelles cultures, de nouveaux systèmes de santé et de nouvelles pratiques professionnelles.

8 Sécurité, prévention et expression des apprenants

8.1 Prévention des violences sexistes et sexuelles

Les HCL mènent une politique active de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
Tout apprenant confronté à une situation de violence, de discrimination ou de harcèlement peut bénéficier d'une écoute, d'un accompagnement et d'une prise en charge adaptée.
Des professionnels formés ainsi que des dispositifs de soutien et de signalement sont accessibles tout au long de la formation.

8.2 Signalement des événements indésirables et des VSST

Les apprenants participent pleinement à la démarche qualité et sécurité des instituts.
Ils peuvent signaler toute situation susceptible d'avoir un impact sur leur sécurité, leurs conditions de formation ou le bon fonctionnement des instituts.
Ces signalements permettent d'identifier les risques, d'analyser les situations rencontrées et de mettre en œuvre les actions d'amélioration nécessaires.

8.3 Cellule Locale des Evènements Indésirables (CLEI)

La CLEI coordonne le traitement et le suivi des événements signalés.
Elle contribue au développement d'une culture positive de l'erreur et du retour d'expérience afin d'améliorer continuellement la qualité et la sécurité du parcours de formation.
Les représentants des apprenants peuvent être associés à certaines réflexions afin de renforcer leur participation à la vie institutionnelle.

8.4 Réclamations et médiation

Les apprenants, partenaires ou financeurs disposent d'un dispositif leur permettant d'exprimer une réclamation ou un mécontentement relatif à la formation.
Chaque demande fait l'objet d'une analyse et d'une réponse dans le respect des principes de confidentialité, d'équité et d'amélioration continue.

9 Présentation de l'Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)

9.1 Le personnel

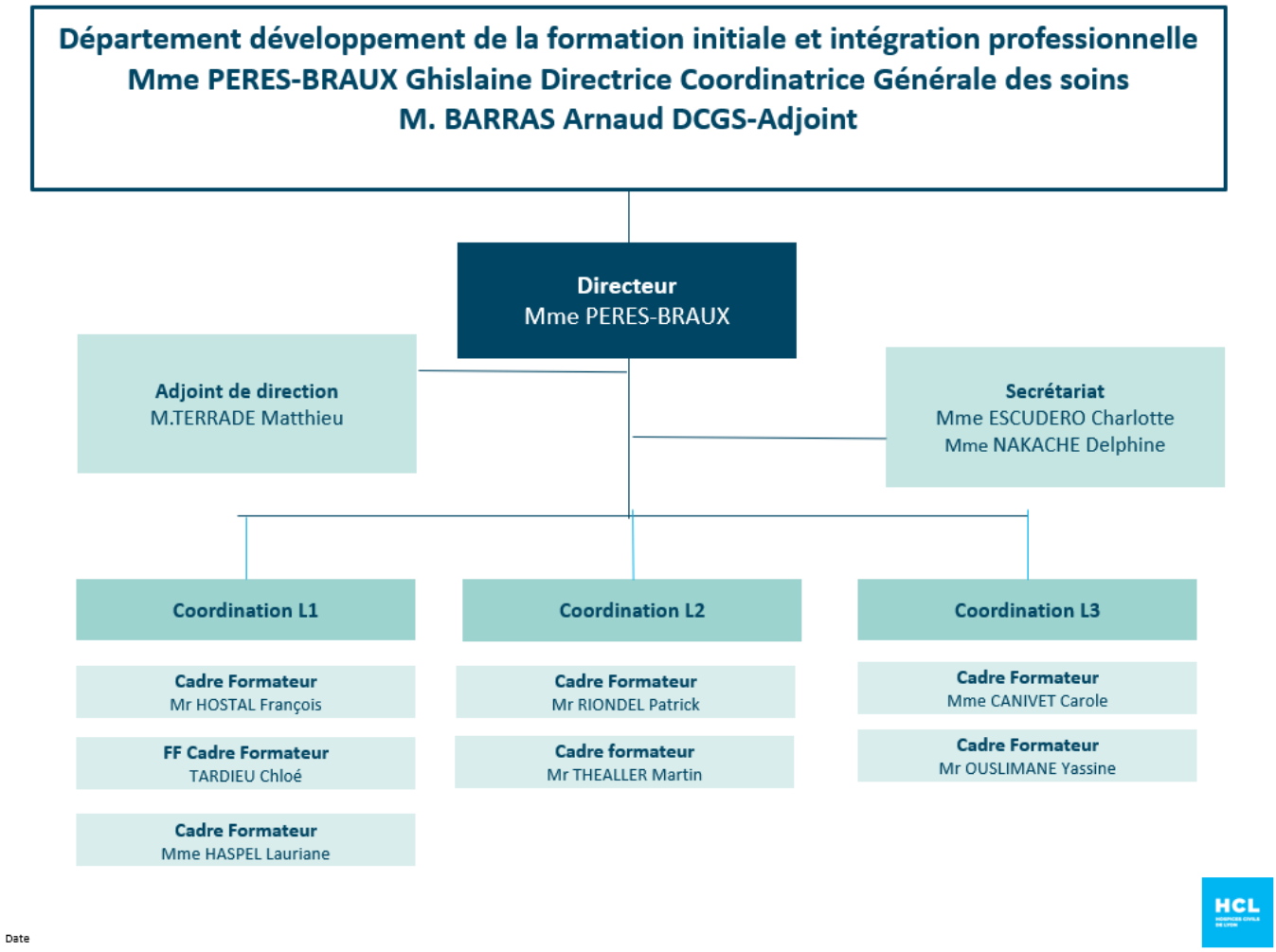

- **La Direction** de l'Institut est confiée à Madame PERES-BRAUX Ghislaine
- Pour la contacter par mail : if.mem@chu-lyon.fr
- **L'adjoint de direction** de l'institut M. TERRADE Matthieu
- Pour la contacter par mail : if.mem@chu-lyon.fr

Ceux-ci vous recevront sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat.

- **Le secrétariat** est assuré par Mesdames NAKACHE Delphine (présente du lundi au vendredi de 8h à 15h50) et ESCUDERO Charlotte (présente du lundi au jeudi de 9h à 16h50) Pour les contacter par mail : if.mem@chu-lyon.fr

Mme Escudero est la secrétaire pédagogique référente des L1 tel 04.72.11.67.00 et Mme NAKACHE est la secrétaire pédagogique des L2 et L3. tel : 04.72.11.67.48

- **Une équipe permanente** composée de 7 formateurs (trices) se répartit les activités de formation :

L1 : S1 - S2	Monsieur François HOSTAL	Tél. 04.72.11.67.02
	Madame Chloé TARDIEU	Tél. 04.72.11.67.06
	Madame Laurianne HASPEL	Tél. 04.72.11.79.73
L2 : S3 - S4	Monsieur Patrick RIONDEL	Tél. 04 72 11 67 05
	Monsieur Martin THEALLER	Tél. 04.72. 11. 67. 04
L3 : S5 - S6	Monsieur OUSLIMANE Yassine	Tél. 04.72.11. 67.26
	Madame Carole CANIVET	Tél. 04.72.11.67.03

Chaque étudiant(e) bénéficie d'un accompagnement pédagogique sur l'ensemble du cursus par l'un de ces formateurs (trices). Ce référent recevra l'étudiant sur rendez-vous.

Par ailleurs, l'IFMEM est en relation directe avec :

- Monsieur le Pr PIALAT, PU-PH, service d'imagerie Centre Hospitalier Lyon Sud (GHS). Il est l'interlocuteur privilégié médical de l'institut.

- **Les représentants de l'Université Lyon 1,** Madame le Pr LUKASZEWICZ Anne-Claire est responsable du département universitaire des sciences infirmières auquel notre institut est rattaché. Elle est membre de droit à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.
  Pour les Commission semestrielle d'attribution des crédits européens, les représentants de l'Université Lyon 1 est Madame le Dr KOENING, MCU-PH néphrologie (GH CENTRE) et Monsieur Le Pr MILOT Laurent, PU-PH radiologie (GH Centre).

- **La Directrice des Ressources Humaines et de la Formation,** Madame GUIVARCH, établit le lien avec le Conseil Régional pour toutes les questions relatives au financement des formations et au fonctionnement de l'institut. Il est membre de droit dans les différentes instances qui règlent le parcours de formation.

- **Le Directeur Coordonnateur Général des Soins** aux HCL, Madame GENDRY pour les questions relatives à la gestion des stages en unités de soins. Par ailleurs, il désigne un Directeur des Soins qui le représente dans les différentes instances.

- **La Directrice Coordinateur Générale** du département du développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle, Madame PERES-BRAUX, en charge des écoles et instituts de formation représente l'organisme gestionnaire HCL.

- **Le représentant de l'ARS** siège en tant que président pour les orientations générales de l'institut, conformément aux textes en vigueur.

- **Le représentant de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS),** Madame PIEROPAN, Adjointe aux chefs du service métiers paramédicaux à Clermont-Ferrand, pour toutes les questions relatives à la certification pour l'obtention du diplôme d'état.

9.2 Le fonctionnement

- **ACCES AUX BATIMENTS**

L'accès principal piéton des bâtiments (hall d'accueil) doit être maintenu dégagé. Les attroupements sur les marches d'escaliers représentent une gêne aux utilisateurs et un danger réel pour la sécurité de tous (évacuation). Des bancs sont installés à l'extérieur afin que les escaliers soient toujours libres d'accès pour des raisons de sécurité.

- **TABAC et VAPOTAGE**

Conformément à la loi du 10/01/91 – Décret du 29/05/92 – Décret 2017-633 du 25 avril 2017, l'établissement est non-fumeur. Il est donc formellement interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte des bâtiments. Une zone fumeur est matérialisée au sol dans la cour du site.

- **SECURITE**

Vous avez l'obligation de prendre connaissance des plans d'évacuation et des consignes de sécurité en votre possession. À tout moment un exercice d'évacuation peut avoir lieu. Un point de rassemblement en cas d'évacuation est prévu à l'entrée du bâtiment de formation (ne jamais rester à proximité des bâtiments).

Nous comptons sur la vigilance de chacun,

- pour respecter les consignes de sécurité sur le site, (fermeture des portes et fenêtres avant de quitter chaque salle de cours, maintien des issus de secours accessibles).

- pour signaler toutes personnes étrangères à leur promotion dans les salles.

- **EFFETS PERSONNELS**

L'institut n'est pas responsable des vols ou perte d'objets à l'intérieur de l'établissement.

- **SECRET PROFESSIONNEL**

Les étudiants en tant que personnel de santé sont tenus au secret professionnel (attention aux conversations d'ordre professionnel dans les lieux publics).

- **HYGIENE**

En tant que citoyen chacun doit se sentir responsable de la propreté des locaux et du matériel.

- **URGENCES VITALES**

L'institut dispose à l'entrée de l'établissement dans le hall d'accueil d'un Défibrillateur Semi-Automatique (DSA)

- **STATIONNEMENT**

Le parking voiture est **strictement réservé** au personnel de l'institut équipé d'un badge d'entrée.
Un parcage réservé aux deux-roues est à votre disposition dans la cour du Hall d'entrée.

- **TELEPHONE**

Les téléphones portables doivent **impérativement être éteints** pendant les heures de cours.
En cas d'urgence (uniquement) les secrétaires se chargent de réceptionner un message et de vous le transmettre immédiatement.

- **PRESENCE EN LIEN AVEC LES MISSIONS DE COORDINATION DE PROMOTION :**

Les cadres formateurs assurent des missions de coordination de promotion en binôme ou trinôme.

Leur présence auprès des étudiants dans ce cadre doit être assurée même en période de congés pour garantir le suivi des étudiants entre autres au niveau du suivi des absences et de la gestion des accidents (AES ; trajets…etc.)

9.3 Les horaires

Les locaux d'enseignement sont ouverts de 8h00 à 18h.

La documentation centrale est ouverte :

- le lundi de 11h00 à 17h30,
- le mardi de 10h30 à 17h30
- le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 15h30

(Se renseigner durant les congés scolaires).

Secrétariat : 8h15 – 16h45 du lundi au vendredi

9.4 Le projet pédagogique

Ce document est remis à jour chaque année, il est consultable sur la plateforme numérique de l'Université (Moodle) ou sur le serveur S:\LA_E_MER_PED\Promotion 2026-2029 - L1\Rentrée.
Le projet pédagogique est un texte de référence qui fédère l'équipe autour des valeurs et des conceptions qui fondent la pédagogie dispensée. Il est le fil conducteur de la formation par le sens qu'il donne à la gestion, la planification, l'information et l'évaluation. Il doit être considéré comme un repère, une référence et rester largement ouvert pour garantir une dynamique évolutive. Il constitue un outil de communication interne et externe et permet d'identifier la singularité de l'Institut de Formation.
Il est élaboré à partir du projet stratégique et pédagogique des instituts de formation et écoles , lui-même ancré dans le projet stratégique 2035 des HCL.
Le projet pédagogique doit être réactualisé chaque année afin d'intégrer les évolutions réglementaires, les nouvelles orientations pédagogiques et les innovations.

9.5 Eléments organisationnels

Le fonctionnement des instituts de formation est encadré par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux fonctionnements des instituts de formation paramédicaux. Les étudiants de chaque promotion sont représentés dans les instances par leurs délégués de promotion. Ces textes fixent le fonctionnement de l'instance qui règle votre parcours ainsi que les sections, au nombre de trois qui encadrent votre formation :

L'instance compétente pour les orientations générales (ICOGI) est présidée par le représentant de l'ARS. (Titre I ; Chapitre 1er)

Les trois sections sont :

- **La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants** (Titre I ; Chapitre II)
  Les dossiers des étudiants traités dans cette section sont communiqués à ceux-ci au moins sept jours calendaires avant sa session, dans les mêmes conditions que les membres de la section.
  La section entend l'étudiant, qui peut être assisté d'une personne de son choix, il peut aussi présenter devant la section des observations écrites ou orales.

- **La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires** (Titre I ; Chapitre III)
  Avant toute présentation devant cette section, l'étudiant est reçu en entretien par le Directeur, il peut se faire assister d'une personne de son choix et de tout autre professionnel que le directeur juge utile.
  A l'issue de cet entretien, le Directeur juge de l'opportunité d'une présentation devant la section disciplinaire.
  L'étudiant est averti par courrier en même temps que les membres de cette section de cette saisine, il reçoit communication de son dossier en même temps.
  Le délai entre la saisine et la tenue de la section est de minimum quinze jours calendaires.

- **La section relative à la vie étudiante** (Titre I ; Chapitre IV)
  L'ordre du jour de cette section est préparé par le Président (Directeur IFMEM) et le Vice-président (élu parmi les délégués de promotion)

Pour plus de renseignements : Cf. Titre II, chapitre II du règlement intérieur

10 Définitions et abréviations

CFARM : Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale
CFPPH : Centre de Formation des Préparateurs-trices en Pharmacie Hospitalière
CHU : Centre Hospitalo-Universitaire

CLEI : Comité Local Evénements Indésirables
DAV : Distributeur Automatique de Vêtements
DRHF : Direction des Ressources Humaines et de la Formation
EIADE : Ecole d'Infirmiè.re Anesthésistes Diplômé.e d'Etat
EIBODE : Ecole d'Infirmiè.re de Bloc Opératoire Diplômé.e d'état
HCL : Hospices Civils de Lyon
IFA : Institut de Formation des Ambulanciers
IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignant.e.s
IFCSTL : Institut de Formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais
IFMEM : Institut de Formation des Manipulateurs-trices en Electroradiologie Médicale
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
RH : Ressources Humaines
RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale
VSST : Violences Sexistes ou Sexuelles au Travail

11 Documents Associés

Projet stratégique 2035 des HCL
Projet de transformation stratégique et pédagogique des écoles et instituts de formation paramédicale HCL
Manuel et politique qualité des écoles et instituts de formation paramédicale HCL

Auteurs : Equipe du DDFIIP
Validation : Ghislaine PERES-BRAUX
Contacts : Christelle COLOMBIER, assistante de direction
Date de 1ère version : 28/11/2021
Mots clés : Livret, accueil, apprenant